

NOTICE D'INFORMATION**REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD)**

Le règlement 2016/679 dit « RGPD », entré en vigueur le 25 mai 2018, renforce et harmonise la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données au sein de l'Union Européenne.

Crédit Agricole Leasing & Factoring, établissement de crédit spécialisé, est amené à collecter, exploiter et stocker certaines données personnelles de ses Prospects, Clients, Apporteurs d'Affaire, Partenaires, Participants en pool, afin de proposer les services les plus adaptés à leurs besoins et d'améliorer continuellement ses offres.

Pour tenir compte de cette nouvelle réglementation, Crédit Agricole Leasing & Factoring met en œuvre en coordination avec les autres Entités du Groupe Crédit Agricole S.A, les mesures organisationnelles et techniques requises, afin de renforcer la protection des données des personnes physiques selon les exigences du RGPD.

Ainsi des mesures organisationnelles (formation des Collaborateurs, procédures et processus, schéma délégataire, audits, certifications, dispositif gestion de crise et cyber crise, etc.), juridiques (mentions et clauses RGPD, sur les contrats et conventions, sites web, courriers, courriels, enquêtes, etc.) et techniques (cryptage et chiffrement, contrôle des accès Réseau Serveurs et Postes de Travail, piste d'audit, protocoles d'accès et transferts sécurisés, revues et audits de sécurité, tests d'intrusion et de vulnérabilité, exercices de cyber crise, etc.) sont-elles pratiquées en interne et avec nos sous-traitants et partenaires, en accord avec la Politique Sécurité du Groupe Crédit Agricole, pour la mise en conformité au RGPD et l'exercice de vos droits.

Les personnes qui sont susceptibles de nous transmettre ou qui nous ont transmis des données à caractère personnel peuvent être informées de la finalité des usages et de la façon dont Crédit Agricole Leasing & Factoring collecte ou traite ces informations.

En vertu du Règlement Européen sur la Protection de Données à Caractère Personnel (le RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016 et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telles que résultant de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer en tant que client(e) ou ancien(ne) client(e), prospect, internaute, collaborateur, prestataire, partenaire, fournisseur, ayant droit ou participant à un dossier de financement et comme le prévoit la nouvelle réglementation, vos droit d'accès et de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que le droit à la portabilité de vos données personnelles.

Vous disposez de la possibilité de communiquer des directives relatives au sort de vos données personnelles post-mortem.

Vous pouvez également à tout moment vous opposer au traitement de vos données pour des raisons tenant à votre situation particulière et vous opposer sans motif à la prospection commerciale.

Lorsque le traitement a pour base légale le consentement, vous pouvez retirer votre consentement, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci.

Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner, au cas par cas pour Crédit Agricole Leasing & Factoring, l'impossibilité de fournir le produit ou le service attendu.

Pour toute information complémentaire ou exercer vos droits en application du RGPD, nous vous remercions d'adresser toute demande soit et exclusivement par :

- lettre simple à l'adresse suivante : Crédit Agricole Leasing & Factoring – 12 place des États-Unis - CS 30002 – 92548 MONTROUGE Cedex, les frais de timbre étant remboursés sur simple demande de votre part.

- courriel à l'adresse suivante : DPO-calf@ca-lf.com

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL - <https://www.cnil.fr>), autorité en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DES CLIENTS

1) Les finalités du traitement

Crédit Agricole Leasing & Factoring agit en qualité de Responsable de traitement au sens de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel.

Le Responsable de traitement et le signataire s'engagent à respecter toutes les obligations leur incombant résultant de la réglementation applicable au Traitement de Données à caractère personnel, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Conformément à ses engagements, le Groupe Crédit Agricole auquel appartient le Responsable de traitement ne vend pas les données personnelles de ses clients.

Les données à caractère personnel de prospect, client, collaborateur, prestataire, représentant personne morale, associé, bénéficiaire effectif, ayant droit, caution ou garant, fournisseurs, ou autre tiers personne physique notamment immatriculée au registre du commerce et des sociétés, recueillies auprès du signataire représentant d'une personne morale ou signataire personne physique ayant obtenu leur accord, par le Responsable du traitement, à l'occasion de la signature ou en cours d'exécution d'un contrat pourront faire l'objet de traitements automatisés ou non et être principalement utilisés par le Responsable de traitement pour les finalités suivantes :

Sur le fondement juridique de l'exécution du contrat ou de l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande du prospect ou du client : la gestion, l'étude et l'octroi de crédits, l'évaluation et la gestion du risque. L'octroi pourra faire l'objet d'un traitement en tout ou partie automatisé ou bien effectué par un collaborateur de CAL&F. Lorsque le signataire intervient pour le compte d'une personne morale cliente, ces traitements sont mis en œuvre sur le fondement juridique de l'intérêt légitime du Responsable de traitement de conclure le contrat avec la personne morale cliente. Les données à caractère personnel pourront être conservées pour une durée maximum de cinq (5) ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Sur le fondement juridique de l'exécution du contrat : la mise en place et la gestion du contrat, la gestion des demandes du signataire ainsi que des produits et services souscrits. Lorsque le signataire intervient pour le compte d'une personne morale cliente, ces traitements sont mis en œuvre sur le fondement juridique de l'intérêt légitime du Responsable de traitement de conclure le contrat avec la personne morale cliente et d'assurer la bonne exécution du contrat entre le client et le Responsable de traitement. Les données à caractère personnel pourront être conservées pour une durée de cinq (5) ans à compter de la fin de la relation commerciale ou le cas échéant, de la fin du recouvrement.

Sur le fondement juridique de l'intérêt légitime : le recouvrement ou la cession de créances ainsi que la gestion des incidents de paiement. L'intérêt légitime du Responsable de traitement est de procéder au recouvrement de ses créances ou de former des demandes en justice pour la protection de ses intérêts ou ceux des clients. Les données à caractère personnel pourront être conservées pour une durée maximum de douze (12) mois à compter de l'extinction de la créance.

Sur le fondement juridique de l'obligation légale : la détection des actes réalisés dans le cadre des activités présentant une anomalie, une incohérence ou ayant été signalés comme pouvant relever d'une fraude. Les données à caractère personnel pourront être conservées pour une durée maximum de cinq (5) ans en cas de fraude avérée, et, à défaut, douze (12) mois.

Sur le fondement juridique de l'obligation légale : l'application des dispositions européennes et nationales en vigueur en matière de prévention du blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, et les sanctions financières nationales et internationales. Sont ainsi mis en œuvre des traitements de données permettant la vérification des clients, actionnaires, dirigeants, bénéficiaires effectifs, apporteurs et fournisseurs au regard des listes internationales pendant toute la durée de la relation d'affaire, ainsi qu'une surveillance des transactions réalisées. Les données à caractère personnel collectées à cet effet pourront être conservées pour une durée maximum de cinq (5) ans à compter de la fin de la relation commerciale ou, le cas échéant, à compter de la fin de toute procédure judiciaire.

Sur le fondement juridique de l'intérêt légitime : l'application des dispositions de l'OFAC (Office of Foreign Assets Control) en vigueur en matière de prévention du blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, et les sanctions financières internationales. Sont ainsi mis en œuvre des traitements de données permettant la vérification des clients, actionnaires, dirigeants, bénéficiaires effectifs, apporteurs et fournisseurs au regard des listes internationales pendant toute la durée de la relation d'affaire, ainsi qu'une surveillance des transactions réalisées. L'intérêt légitime du Responsable de traitement est de renforcer les programmes de conformité à la réglementation sur les sanctions internationales. Les données à caractère personnel collectées à cet effet pourront être conservées pour une durée maximum de cinq (5) ans à compter de la fin de la relation commerciale ou, le cas échéant, à compter de la fin de toute procédure judiciaire.

Sur le fondement juridique de l'intérêt légitime : la prospection commerciale, la réalisation d'animations commerciales et de campagnes publicitaires, d'enquêtes d'opinion et de satisfaction et d'études statistiques. L'intérêt légitime du Responsable de traitement est de proposer ses offres existantes, nouvelles ou promotionnelles à ses clients, prospects et partenaires mais aussi de mesurer et d'atteindre leur satisfaction, tout en améliorant ses produits et services. Les données à caractère personnel pourront être conservées pour une durée maximum de trois (3) ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Conformément à la réglementation applicable, sur le fondement juridique du consentement : la prospection commerciale par voie électronique. Les données à caractère personnel pourront être conservées pour une durée maximum de trois (3) ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Afin de vérifier et d'enrichir nos bases de données, nous sommes également susceptibles de collecter des données personnelles auprès :

De nos partenaires commerciaux avec lesquels vous êtes entré en relation ou des tiers tels que des courtiers de données sous réserve que vous ayez consenti au transfert de vos données ;

Des publications/bases de données mises à disposition par des autorités ou des tierces parties officielles (par exemple, le Journal Officiel de la République française, le Registre du commerce et des sociétés (RCS), des bases de données gérées par des autorités de contrôle du secteur financier) ;

Des sites Internet/pages des réseaux sociaux d'entités juridiques ou de clients professionnels contenant des informations que vous avez rendues publiques (par exemple, votre propre site Internet ou votre page sur un réseau social) ;

Des informations publiques telles que celles parues dans la presse.

Les données à caractère personnel du signataire traitées pour les finalités ci-dessus sont nécessaires à l'exécution du contrat, à la poursuite des intérêts légitimes du Responsable de traitement ou de la mise en œuvre d'une obligation légale et ce, dans le respect des libertés et droits fondamentaux du signataire. Ces données pourront être conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées tel que mentionné ci-dessus. Elles seront ensuite supprimées.

Enfin, les données comptables et les pièces justificatives pourront être conservées pendant une durée de dix (10) ans conformément aux dispositions de l'article L123-22 du code de commerce.

2) La communication à des tiers

Pour réaliser les finalités listées ci-dessus, le Responsable de traitement sera amené à communiquer ces données à toute entité du Groupe Crédit Agricole, en cas de mise en commun de moyens ou de regroupement de sociétés ainsi qu'à des sous-traitants participant notamment à l'offre de produits financiers dans les limites nécessaires à l'exécution des finalités décrites au point 1).

Par exception, ces données personnelles pourront être communiquées et archivées pour satisfaire aux obligations légales et/ou réglementaires et/ou encore pour répondre aux demandes des autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées pour une durée maximum de cinq (ans) à compter de la fin de la relation commerciale.

À ce titre, le signataire autorise expressément le Responsable de traitement à partager les données à caractère personnel le concernant et leurs mises à jour.

Lorsque le financement bénéficie de la garantie d'un tiers, ces données seront également communiquées à ce tiers à des fins de gestion, de mise en œuvre et de suivi de la garantie.

3) Le transfert des données hors Union Européenne

En raison de la dimension internationale du Groupe Crédit Agricole et des mesures prises pour assurer l'utilisation d'outils informatiques ainsi que la sécurité des réseaux informatiques et des transactions, ou encore dans le cadre de la mise en commun des moyens, d'opérations de maintenance informatique ou de gestion des opérations, les traitements visés au point 1 ci-dessus sont susceptibles d'impliquer des transferts de données à caractère personnel vers des pays non-membres de l'Espace Économique Européen, dont les législations en matière de protection des données à caractère personnel diffèrent de celles de l'Union Européenne.

Dans ce cas, un cadre précis et exigeant, conforme aux modèles adoptés par la Commission européenne, ainsi que des mesures de sécurité appropriées, assurent la protection des données à caractère personnel transférées.

Ces traitements peuvent être exécutés par des sous-traitants localisés au Royaume-Uni (enquêtes de satisfaction), au Maroc (centre de services de développement ou maintenance informatique) ou à l'île Maurice (recouvrement) et sont encadrés par un contrat relevant du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour le Royaume-Uni et des clauses contractuelles types de la commission européenne (CCT-CE) pour les autres pays, pouvant être obtenues selon les mêmes modalités que celles prévues pour l'exercice de vos droits tel que mentionné ci-dessus.

4) Les droits du signataire

En vertu du Règlement Européen sur la Protection de Données à Caractère Personnel (le RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016 et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telles que résultant de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le signataire dispose d'un droit d'accès et de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que du droit à la portabilité de ses données personnelles.

Le signataire dispose de la possibilité de communiquer des directives relatives au sort de ses données personnelles post-mortem.

Le signataire peut également à tout moment s'opposer au traitement de ses données pour des raisons tenant à sa situation particulière et s'opposer sans motif à la prospection commerciale.

Lorsque le traitement a pour base légale le consentement, le signataire peut retirer son consentement, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci.

Le signataire dispose du droit de s'opposer à un traitement entièrement automatisé, de contester la décision, d'exprimer son point de vue et d'obtenir une intervention humaine de la part du Responsable de traitement.

Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner, au cas par cas pour le Responsable de traitement, l'impossibilité de fournir le produit ou le service attendu.

Le signataire peut s'informer ou exercer ses droits RGPD, ainsi que contacter le Délégué à la Protection des Données Personnelles en écrivant par :

- lettre simple à l'adresse suivante : Délégué à la Protection des Données Personnelles Crédit Agricole Leasing & Factoring – 12 place des États-Unis - CS 30002 – 92548 MONTROUGE Cedex, les frais de timbre étant remboursés sur simple demande de sa part.

- courriel à l'adresse suivante : DPO-calf@ca-lf.com

Le signataire a également le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL - <https://www.cnil.fr>), autorité en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Hervé VARILLON
Directeur Général de CAL&F
Responsable de Traitement